

## A LA UNE

### SOMMAIRE

- p.1 A la Une
- p.3 Valorisation
- p.3 Evénements
- p.3 Normalisation

### La normalisation 2016 en chiffres

- ▶ 633 nouvelles normes publiées
- ▶ 1334 normes révisées
- ▶ 334 normes supprimées
- ▶ 1931 enquêtes publiques
- ▶ 90 % des normes publiées d'origine européenne ou internationale
- ▶ 19000 professionnels investis en normalisation
- ▶ 971 commissions de normalisation française (dont 51 % animées par les BN)
- ▶ 168 réunions internationales organisées en France

Source : Rapport activités AFNOR 2016

## La SFC : acteur de la normalisation dans le secteur céramique

La SFC est le siège du Bureau de Normalisation de la Céramique (BNC) agréé depuis le 1<sup>er</sup> Octobre 1991 comme bureau de normalisation sectoriel. Le BNC a pour mission, par délégation de l'Association Française de Normalisation (AFNOR), la préparation des normes relatives à ses champs d'intervention dans les matières premières, semi-produits et produits de l'industrie céramique traditionnelle : sanitaire, carrelage (y compris les produits d'installation pour carrelage tels que les colles et adhésifs), arts de la table et réfractaires.

Le BNC exécute le programme normatif et prépare les documents normatifs français dépendant de son secteur d'activité et participe à l'élaboration des normes européennes ou internationales participant à l'administration stratégique des différents marchés concernés.

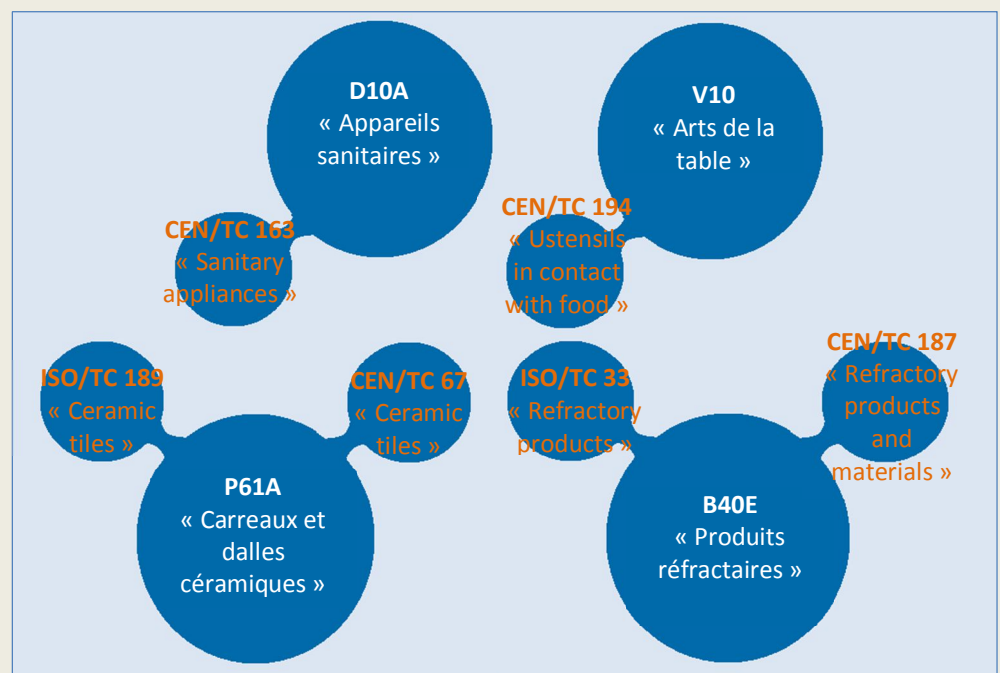
Il est au service des acteurs socio-économiques inscrits dans ses commissions, composées d'experts représentatifs de ces partenaires. Les experts contribuent à l'élaboration des documents normatifs avec le soutien logistique du BNC.

Avec un portefeuille d'environ 230 normes dont la publication et la diffusion sont assurées par l'AFNOR, le BNC constitue le point d'accès des entreprises françaises et autres acteurs socio-économiques aux travaux de normalisation du secteur des céramiques.

Enfin, le BNC participe à la stratégie normative française dont le but est de constituer une collection de normes françaises pertinentes, tenant compte des attentes des utilisateurs, répondant aux enjeux d'intérêt public et valorisant le savoir-faire français.

### Le fonctionnement du BNC

La participation aux travaux normatifs administrés par le BNC, est ouverte à tous les acteurs socio-économiques intéressés par les sujets traités.



Les commissions de normalisation gérées par le BNC et leurs commissions européennes et internationales correspondantes

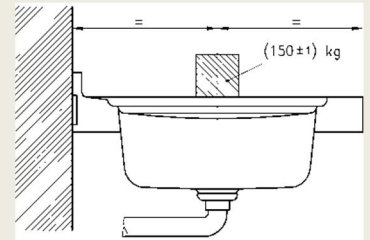
L'objectif du BNC est de développer et promouvoir la normalisation dans le secteur des industries céramiques afin :

- ▶ D'améliorer la qualité et la sécurité des matériels et produits fabriqués.
- ▶ D'optimiser les produits et leurs procédés de mise en œuvre.

La norme tient compte des connaissances existantes dans le domaine céramique en se préoccupant des aspects de faisabilité ainsi que des différentes contraintes économiques émaillant les marchés. La normalisation constitue un outil irremplaçable d'accompagnement de l'innovation en facilitant la diffusion des connaissances. Elle fournit des références terminologiques, des méthodes de caractérisation et de mesure de performance...

Au niveau français, le BNC gère la préparation des projets de normes au sein de ses quatre commissions de normalisation. Les experts nationaux se réunissent ou échangent régulièrement au niveau national autour de ces différents sujets normatifs pour participer à la création des projets et orienter les choix normatifs.

Au plan européen et international, le BNC dégage la position française au sein des commissions de normalisation concernées et soutient les membres de la délégation française. Les experts français sont régulièrement informés des procédures et informations normatives stratégiques d'initiation des travaux normatifs.



Une norme permet par exemple de définir une configuration d'essai pour un produit sanitaire

### Participer à la normalisation

Tous les acteurs socio-économiques sont impliqués dans le processus normatif. L'utilisation des normes constitue une charnière des échanges industriels et commerciaux au niveau national et international. Ainsi, la participation active au travail normatif s'établit comme un enjeu stratégique pour les entreprises. Celui-ci se traduit par une présence active au sein des différentes commissions et instances de normalisation. Plus la normalisation est intégrée tôt dans le développement de produits innovants, plus l'avantage compétitif sera important.

Au-delà des enjeux techniques défendus au sein des commissions avec les répercussions industrielles et économiques engendrées, la participation aux travaux de normalisation permet d'anticiper pour faire évoluer ses produits, de présenter des solutions adaptées aux compétences internes d'une entreprise, de s'assurer que la sécurité des opérateurs et utilisateurs est prise en compte...

En connaissant à l'avance les évolutions de normes, les acteurs de la normalisation s'assurent d'agir sur celle-ci sans en subir passivement les effets.

Concrètement, la participation aux travaux du BNC permet de :

- ▶ Participer aux différentes réunions de commission et suivre l'avancement des projets.
- ▶ Contribuer à la stratégie normative pour défendre les intérêts des entreprises du secteur.
- ▶ Contribuer à la position nationale (via les commentaires, votes et délégations françaises) pour faire valoir le point de vue français dans les instances européennes et internationales.

La définition des règles du marché, la diffusion de l'image d'une entreprise, d'une société ou d'un organisme auprès des partenaires de travaux de normalisation, la participation à un réseau relationnel privilégié et le maintien d'une veille technologique constituent autant de bénéfices apportés par la normalisation aux différents participants socio-économiques nationaux et internationaux.

### L'offre du BNC

Toute entreprise ou organisme souhaitant anticiper et agir sur son secteur doit disposer d'une bonne visibilité sur les normes stratégiques liées à son marché et pouvoir orienter le contenu de celles-ci en participant à leur préparation. En étant acteur de la normalisation via la participation au BNC, il est possible d'agir sur le contenu des normes du domaine des céramiques.

En participant aux travaux normatifs au niveau européen et international, les entreprises renforcent leur notoriété et contribuent aux travaux d'un puissant réseau international en agissant sur leur environnement technico-économique.

Enfin, au service de l'industrie et de ses partenaires, le BNC fournit des renseignements sur les normes de son domaine d'activité et sur les procédures des instances de normalisation.

### Enjeux normatifs

Au service des acteurs socio-économiques du secteur de la céramique, le BNC répond à des objectifs définis :

- ▶ Participation à l'élaboration des normes
- ▶ Définition de la stratégie normative française
- ▶ Mise en œuvre de cette stratégie au niveau national, européen et international.

### En savoir plus

Retrouvez toutes les informations liées au fonctionnement du BNC et à la participation aux commissions sur le [site internet de la SFC](http://site.internet.de.la.SFC)

Maud Parat  
Secrétaire du BNC  
Tél. : +33 (0)1 56 56 70 76  
E-mail : [parat.sfc@ceramique.fr](mailto:parat.sfc@ceramique.fr)

## VALORISATION

### Des technosables pour recycler les eaux usées

La SFC a participé à une étude de recherche sur le recyclage d'eaux usées et de boues du vignoble champenois en « technosables ». La station d'épuration d'Épernay s'est ainsi lancée dans cette valorisation de déchet vert.

La station d'épuration traite les boues de 35000 habitants et celles produites par la profession viticole champenoise. 700 tonnes de technosables par an sont produites par le site après traitement à l'oxydation par voie humide. Les matières organiques des boues sont oxydées pour être réduites en matière minérale via un réacteur d'oxydation où elles sont chauffées à 240°C avec une pression de 54 bars. En sortie, un gaz propre, du liquide organique à retraiter et un résidu solide minéral à granulométrie fine : les technosables, sont obtenus.

Ceux-ci peuvent alors être utilisés dans les process de fabrication céramique car ils constituent un matériau riche en éléments argileux, quartz, phosphate et carbonate de calcium.



Cuisson des carreaux 200x150 mm en four industriel

Mélangés à d'autres matériaux à hauteur de 7 % maximum dans la filière céramique, les technosables ne changent ni l'aspect ni la résistance des carreaux de mur en faïence calcique pour lesquels ils ont été testés. Poussée jusqu'à 15 % de mélange dans une masse de faïence, l'association permet de remplacer totalement la craie broyée, une partie du quartz et de réduire de 6 % les argiles grésantes importées. Par ailleurs, les essais ont montré que la qualité était identique et conforme aux réglementations en vigueur. Un essai pilote industriel a été mené avec un partenaire de la SFC pour valider à la fois l'absence de perturbations rhéologiques de la barbotine et l'innocuité de l'ajout sur la qualité du nappage de l'émail. De plus, l'utilisation de ces matériaux permet également de réduire le coût énergétique de cuisson du produit.

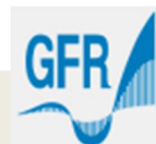
L'oxydation par voie humide constitue ainsi une technologie innovante en alternative à l'épandage et à l'incinération des boues.



## EVENEMENTS

La SFC participe au 52<sup>ème</sup> Congrès du GFR à Nice du 24 au 27 octobre 2017.

Cette manifestation sera l'occasion pour Laurent Soum, chercheur au Département R&D de la SFC, de présenter les avancées du projet WACER – valorisation des cendres de bois (voir CeramInfo N°16).



## NORMALISATION

### Les publications du Bureau de Normalisation de la Céramique (BNC)

Retrouvez les dernières normes publiées dans le cadre des travaux des commissions du BNC :

#### ► Commission D10A « Produits sanitaires »

- NF D11-112 " Appareils sanitaires - Baignoires en matériaux émaillés ", publiée en juin 2017, versions disponibles : FR
- NF D12-101 " Appareils sanitaires - Cuvettes de WC en céramique sanitaire ", publiée en juin 2017, versions disponibles : FR

#### ► Commission P61A « Carreaux et dalles céramiques »

- NF EN ISO 10545-13 " Carreaux et dalles céramiques - Partie 13 : détermination de la résistance chimique - Carreaux et dalles céramiques - Partie 13: Détermination de la résistance chimique ", publiée en avril 2017, versions disponibles : FR et EN
- NF EN 12004-1 " Colles à carrelage - Partie 1 : exigences, évaluation et vérification de la constance de performance, classification et marquage ", publiée en avril 2017, versions disponibles : FR et EN
- NF EN 14891 " Produits d'imperméabilisation appliqués en phase liquide utilisés sous carrelage collé - Spécifications, méthodes d'essai et vérification de la constance de performance, classification et marquage ", publiée en juin 2017, versions disponibles : FR et EN



### En savoir plus

Alexandre Filhol  
Tél. : +33 (0)1 56 56 70 66  
E-mail :  
[filhol.sfc@ceramique.fr](mailto:filhol.sfc@ceramique.fr)



### En savoir plus

Laurent Soum  
Tél. : +33 (0)1 56 56 70 73  
E-mail :  
[soum.sfc@ceramique.fr](mailto:soum.sfc@ceramique.fr)

CERAMINFO est une publication de la SFC, Société Française de Céramique  
6-8 Rue de la réunion  
Les Ulis - 91955 Courtaboeuf  
[soc.fr.ceram@ceramique.fr](mailto:soc.fr.ceram@ceramique.fr)  
[www.ceramique.fr](http://www.ceramique.fr)